

**Rubrique:** Poursuites pour dettes  
**Sous-rubrique:** Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite  
**Date de publication:** SHAB, KABVS 08.08.2025  
**Visible par le public jusqu'au:** 08.08.2026  
**Numéro de publication:** SB01-0000004281

**Entité de publication**

Offices des poursuites et faillites du district de Sierre, Avenue du Rothorn 2, 3960 Sierre

## **Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite Rui Fernando RODRIGUES DE OLIVEIRA**

**Débiteur(s):**

Rui Fernando RODRIGUES DE OLIVEIRA  
Rte de Sion 93  
3960 Sierre

**Objet(s) à vendre aux enchères:**

Immeubles sis sur la Commune de Sierre

**Lot 1**

**PPE n° 21438 :** quote-part 145/10000 du n° 4842, plan n° 20, commune de Sierre

2<sup>ème</sup> sous-sol : cave n° 23 – 6<sup>ème</sup> étage : appartement n° 103

**Estimation officielle : CHF 165'000.00**

Il s'agit d'un appartement de 2.5 pièces sis à la route de Sion 93 à 3960 Sierre

PARCELLE DE BASE OBJET DE LA PPE n° 21438

Parcelle n° 4842, plan n° 20, nom local : Potence, commune de Sierre

Place 1289 m<sup>2</sup> – bâtiment locatif a) 294 m<sup>2</sup> – couvert b) 15 m<sup>2</sup>

**Lot 2**

**Part de copropriété n° 4648-31 :** valeur de la part 1/57 de la parcelle n° 4648

**Estimation officielle : CHF 15'000.00**

Il s'agit d'une place de parc

**Les copropriétaires de la parcelle n° 4648 au bénéfice du droit de préemption légal ne pourront exercer leur droit que lors des enchères mêmes et aux conditions de l'adjudication. (art. 60a ORFI).**

PARCELLE DE BASE OBJET DE LA PART DE COPROPRIETE n° 4648-31

Parcelle n° 4648, plan n° 20, nom local : La Potence, commune de Sierre

Route, chemin 343 m<sup>2</sup> – autre revêtement dur 1395 m<sup>2</sup> – vigne 66 m<sup>2</sup> – jardin 695 m<sup>2</sup> – autre surface verte 48 m<sup>2</sup> – autre bâtiment 11 m<sup>2</sup>

**Vente aux enchères**

Le 30.09.2025 à 15:00 heure, salle de ventes de l'office, au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment "Le Bourgeois", Av. du Rothorn 2 à Sierre

**Remarques juridiques:**

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles

par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente.

De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement.

Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 133, 134, 135, 138 LP; art. 29 de l'ORFI du 23 avril 1920.

**Délai de production:** 28.08.2025

**Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges:** à partir du 17.09.2025

**Point de contact:**

Offices des poursuites du district de Sierre

Jean-Charles Emery, Préposé

**Remarques:**

La réalisation est requise par des créanciers saisissants.

Montant à payer à l'enchère : 12 % du prix d'adjudication (10 % comme acompte et 2 % comme avance sur les frais de transcription). Possibilités de paiement : 1) à l'enchère : en espèce ou par remise d'une garantie bancaire irrévocable et illimitée dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés ; 2) avant l'enchère : par consignation, sur le CCP de l'office des poursuites, IBAN CH71 0900 0000 1900 1866 7 (doit parvenir à l'Office au plus tard la veille de la vente). Le solde du prix de vente est à payer dans le mois, avec intérêts à 5 % dès le jour de la vente.

Les personnes qui désirent visiter l'immeuble mis en vente devront s'annoncer à l'Office des poursuites (contact F.-G. Loye, 027 606 16 42), au plus tard pour le 10.09.2025.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité, et, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.

La présente publication ainsi que le rapport d'estimation peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse [www.vs.ch/web/spf/encheres](http://www.vs.ch/web/spf/encheres).